

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

(le mardi 4 novembre à 17h30)

Personnes présentes: Mme Stappiglia, Maire; Mme Claude, Adjointe aux affaires scolaires; Mr Pierron, Conseiller Délégué auprès de la municipalité.
Mme Marchal, DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale).
Mmes Bianchi, Delacôte, Hatton, Perrin et Vaxelaire, Représentantes des parents d'élèves.
Mme Marion, AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).
Mmes Antoine, Le Pécheur, Mengin, Rollé, Weil et Mr Schaff, enseignants.

Personnes excusées: Mme Bouché, Inspectrice de l'Education Nationale;
Mmes Capelli, Curien, Defer, François et Mr Rovertoni, Représentants des parents d'élèves.
Mr Ramon, DDEN.
Mme Frattini et Mr Curien, enseignants.

1)- Installation du nouveau conseil d'école: composition et attributions

Résultats des élections du 17/10:

- 143 votants sur 207 électeurs inscrits, dont 3 bulletins blancs (le taux de participation est stable).
- La liste présentée par l'APE a donc obtenu 140 voix: 6 postes de titulaires et 4 postes de suppléants.

Présentation du nouveau conseil d'école:

Sa composition:

- Les parents élus lors du scrutin:
Titulaires: Mmes Vaxelaire, Perrin, Curien, Capelli, Delacôte et Mr Rovertoni.
Suppléantes: Mmes Bianchi, Defer, François, Hatton (*toujours invitées, peuvent voter en cas de remplacement du titulaire*).
- Mme Le Maire (ou son représentant) et Mme Claude, Adjointe aux affaires scolaires.
- Mme Marchal et Mr Ramon, DDEN (*peuvent avoir un rôle de médiateur en cas de désaccord entre les différents partenaires*).
- Mme Bouché, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription ou son représentant.
- Les membres de l'équipe enseignante, parmi lesquels, les membres du RASED (*dont une seule personne avec voix délibérative lors d'un vote*).

Son rôle:

Le conseil d'école permet de favoriser le dialogue et l'échange d'informations entre l'équipe

Ses principales attributions:

- Il donne son avis et peut présenter toute suggestion sur le fonctionnement de l'école.
Il peut également poser toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
l'utilisation des moyens alloués à l'école, la protection et la sécurité des élèves, les conditions de bonne intégration des élèves à besoins particuliers, les activités périscolaires, la restauration scolaire et aussi sur certaines activités pédagogiques qui sont entreprises (ex: projets de classes, décroissements) / uniquement dans le cadre de la pédagogie globale.
- Il est consulté par Le Maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- Il est informé de la répartition et de l'organisation des classes, ainsi que de l'organisation des aides spécialisées (RASED).
- Il adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique.
- Il vote le règlement intérieur de l'école.

2)- Approbation du compte rendu de la réunion du 30 juin 2014 : le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3)- Modifications et approbation du règlement de l'école:

- Les horaires de classe ont été modifiés suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

- Ajouts:

↳ *paragraphe 2 : f*) Une récréation de 15 minutes est organisée au cours de chaque matinée de classe.

Une courte pause de 5 minutes (avec un éventuel passage aux toilettes) pourra être effectuée au cours de l'après-midi.

~ *paragraphe 3 : g*) Un élève peut être autorisé à se rendre seul aux toilettes pendant les heures de classe.

- Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.

4)- Organisation pédagogique de l'école:

a)- Présentation de l'école: équipe enseignante, classe et présentation du RASED

- CP (Mme Le Pécheur) : 22 élèves

- CP-CE1 (Mme Rollé et Mme Frattini) : 6 + 16/22 élèves

- CE1-CE2 (Mme Weil) : 15 + 6/21 élèves

- CE2-CM1 (Mme Mengin) : 14 + 6 /20 élèves

- CM1 (Mme Antoine) : 21 élèves

- CM2 (Mr Schaff et Mr Curien) : 22 élèves (+ une élève dont l'arrivée est prévue pour le 17/11).

Soit, 128 élèves en tout.

Les effectifs sont en baisse. Des départs imprévus ont eu lieu (la plupart pour des raisons professionnelles ou familiales).

Les prévisions pour l'année scolaire 2015-2016 s'orienteraient plutôt vers une augmentation des effectifs.

Rôle de Mme Marion: accompagne un élève bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (12 heures par semaine) et apporte son aide auprès d'élèves ayant des besoins particuliers dans les autres classes (9heures).

Présentation du RASED (par Mme Hannedouche, enseignante spécialisée) :

Le RASED intervient sur des difficultés qui sont durables dans le temps.

Présentation de la nouvelle équipe et du rôle de chacun de ses membres:

- Mme Hannedouche, enseignante spécialisée, apporte une aide pédagogique aux élèves rencontrant des difficultés.

- Mme Bréville, enseignante spécialisée, intervient sur les problèmes de comportement qui ont des répercussions sur les apprentissages.

- Mme Moszyk, psychologue scolaire, peut effectuer des bilans psychologiques pour des élèves en grandes difficultés ou en situation de handicap, ou en vue d'un maintien, d'un passage anticipé ou d'une orientation. Pas de suivi psychologique: prise de contact avec le CMP (centre médico-psychologique) conseillée.

Les membres du RASED peuvent intervenir à la demande des enseignants (ceux-ci remplissent alors une fiche de demande d'aide qui est étudiée par les membres du RASED) ou des parents.

La prise en charge s'effectue avec un petit groupe d'élèves ou individuellement, sur le temps scolaire et dans les locaux de l'école. Elle est soumise à l'adhésion des parents.

Des aides spécialisées pour des petits groupes d'élèves en CE1 et CE2 sont mises en place à compter de cette période.

Mme Hannedouche remercie la municipalité pour son soutien financier apporté au RASED.

b)- Activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Elles peuvent s'adresser à tout élève selon les besoins identifiés par les enseignants.

L'aide s'effectue avec un petit groupe d'élèves.

La participation à celles-ci nécessitent l'accord des parents.

Contenu des activités: aide individualisée en français ou en mathématiques, aide au travail personnel (méthodologie de travail et autonomie).

Horaires: différents créneaux horaires au cours de la semaine selon les classes.

Un service d'accueil périscolaire est organisé par la municipalité le mercredi à 12h et le vendredi à 16h pour les élèves participant aux APC et inscrits à la cantine ou à la garderie.

c)- Echanges de services:

- Mme-Antoine (CMI) et Mme Mengin (CE2-CMI) : le lundi de 13h30 à 14h15

(CE2-CM1 : anglais /linguistique avec Mme Antoine et CMI : instruction civique et morale avec Mme Mengin).

- Mme Antoine (CMI) et Mme Le Pécheur (CP) : le mardi de 13h30 à 14h30

(CP: découverte du monde (le temps) et musique, écoute et chant avec Mme Antoine et CMI : sciences expérimentales et technologie avec Mme Le Pécheur).

d)- liaison CM2/6° :

Participation au cross du collège (base de loisirs de Saulxures-sur-Moselotte) le jeudi 16/10.

5)- Projet dl école:

- Il permet la réalisation des objectifs des programmes en prenant en compte les spécificités des besoins de l'école.

- Il comporte une partie pédagogique: l'accent a été mis sur les mathématiques (notamment, la résolution de problèmes) ; puis, afin de tenir compte de l'évolution des besoins des élèves, un avenant a été rédigé, celui-ci porte sur la maîtrise de la langue (pour améliorer la compréhension des écrits et la production écrite de textes) et sur l'utilisation des outils de la langue française.

- une partie éducative: éducation civique et citoyenneté (mieux respecter les règles de base de la vie collective).

- un volet culturel: favoriser l'ouverture des élèves dans les domaines artistiques et culturels.

- Il vise également à enrichir les compétences des élèves dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies.

Dans l'attente des nouveaux programmes, un nouvel avenant sera rédigé pour cette année scolaire.

Projets de classes:

- Inscription à la programmation culturelle proposée par la communauté de communes pour toutes les classes (transport financé) :

Séances de cinéma prévues prochainement:

« Loulou l'incroyable secret» / classes des CP et CP-CEI ;

« L'homme qui rétrécit» / pou~ les autres classes.

- Reconstitution du projet chorale avec Mr Géhin (conseiller pédagogique) - classes de cycle 3 : une dizaine de chants mis en musique par l'harmonie de Cornimont / projet communautaire avec rencontre prévue entre les élèves des différentes communes - Représentation en fin d'année.

- Classes CE2-CMI et CMI : déplacement prévu à Epinal fin janvier / concert Philippe Roussel avec quatuor de trompettes / cuivres et visite du planétarium.

6)- Nouveaux rythmes scolaires:

- Le mercredi matin semble propice aux apprentissages et l'allègement des heures de classe l'après-midi paraît également bénéfique pour les élèves.

- La régularité des horaires de classe est également un paramètre important.

- L'équipe enseignante tient à remercier Mr Cariola, ainsi que la municipalité pour leur travail et leur implication dans la mise en place des NAP (nouvelles activités périscolaires).

7)- Sécurité, exercice dl évacuation incendie et PPMS :

- Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu au cours de cette première période.

L'évacuation des élèves s'est bien déroulée.

Il est signalé que les portes coupe feu ne se ferment pas lors du déclenchement de l'alarme incendie.

Une vérification du fonctionnement de celles-ci sera effectuée par la municipalité.

D'autres exercices auront lieu au cours de l'année scolaire.

- Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS (Plan de protection et de mise en sûreté face aux risques majeurs) sera réalisé au cours de l'année scolaire.

Risques auxquels l'école pourrait être confrontée: inondation /seulement une possibilité de ruissellement, séisme et risque nucléaire.

Une liste de demande de petit matériel sera transmise à la municipalité pour compléter la trousse de secours.

8)- Rénovation de la cour arrière:

- En attendant les travaux de rénovation et d'aménagement de la cour arrière, serait-il possible de régler un problème d'évacuation d'eau des chéneaux? (l'eau ruisselle vers le portail et forme une flaque importante).

La présence de cailloux dans la cour peut présenter un risque.

De nombreux champignons poussent autour de l'arbre qui a été coupé dans la cour en herbe, serait-il possible de les enlever?

- Merci à la municipalité pour les petits travaux qui ont été effectués pendant les vacances d'été.

Equipement audiovisuel et informatique:

- Un grand merci à la municipalité pour l'achat des deux vidéoprojecteurs interactifs destinés à équiper les classes de CP-CEI et de CEI-CE2.

Nous remercions les services techniques pour l'installation de ce nouveau matériel dans les classes, ainsi que Damien Lejeune (animateur TICE de la circonscription) pour ses conseils dans le choix du matériel et pour son aide apportée à l'implantation des deux VPI.

Divers:

- demande d'occupation des locaux (salle de regroupement et salle arts visuels) par l'école de théâtre le samedi 15 novembre 1 accordée.

- La BCD a été réinstallée et peut à nouveau être utilisée.

9) - Questions des parents:

- Pas de question de la part des parents.

Mmes Le Pécheur et Weil,
Enseignantes.



Mme Rollé,
Directrice de l'école.

